

# Samedi 18 août 2018

## 14<sup>ème</sup> édition de la Montée de Saint-Jean-d'Etreux



Course cycliste contre la montre de côte  
sur route (9,5 km) ouverte à toutes et tous...  
toutes fédérations et toutes catégories,  
non licenciés avec un certificat médical

- 1er départ: 14 h 00 à la Mairie de Chazelles
- Arrivée: radar militaire de Senaud

### Organisation : amicale cycliste Bresse-Revermont

sous l'égide du B.A.C. et avec le concours des communes de  
**Saint-Jean-d'Etreux, Les trois Châteaux, Val d' Epy et de**  
nos partenaires financiers.

Renseignements: 03 84 48 87 17

06 11 38 43 82

06 89 79 52 09

e-mail: [ac.bresserevermont39@gmail.com](mailto:ac.bresserevermont39@gmail.com)

Buvette sur place



# Bulletin d'engagement

## Montée de Saint-Jean-d'Etreux Samedi 18 août 2018

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ F  - M

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_ N° de licence : \_\_\_\_\_

Fédération: \_\_\_\_\_ Club : \_\_\_\_\_

➤ **Départ** : devant la mairie de Chazelles (39160)

➤ **Arrivée** : radar militaire de Senaud (39160)

la remise des récompenses s'effectuera à la scierie Thierry RETHOUZE à Cessia - 39160 Saint Jean d'Etreux

Inscription à l'avance souhaitée ou sur place le jour même 8€ chèque à l'ordre de l'Amicale Cycliste Bresse-Revermont.

### Bulletin et règlement à envoyer avant le 11 août 2018 à :

amicale cycliste Bresse-Revermont - 11, rue principale - 39160 Les Trois Châteaux

**Licenciés** : photocopie de la licence - **Non licenciés** : certificat médical de moins de six mois  
- **de 18 ans** : autorisation parentale

*Signature pour acceptation*

### Règlement :

cette épreuve cyclosportive placée sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme, est ouverte à tous les participants de plus de 10 ans. Tout participant doit respecter le Code de la route et les éventuels arrêtés préfectoraux et municipaux des localités. Les véhicules suiveurs sont déconseillés. Le matériel non homologué U.C.I ainsi que les guidons additionnels et triathlètes sont interdits. **Port du casque rigide obligatoire.** Obligation de fournir soit une photocopie de la licence sportive 2018, soit un certificat médical de moins de six mois pour les non licenciés et une autorisation parentale pour les mineurs. Chaque concurrent devra posséder une assurance responsabilité civile. L'organisateur ne couvre pas les dommages que pourraient subir le matériel et les équipements des participants. Une ambulance assurera l'assistance médicale durant l'intégralité de l'épreuve. Des motocyclistes et des signaleurs assureront la sécurité le long du parcours. L'engagement est ferme et définitif et ne peut en aucun cas donner lieu à un remboursement. Ne rien jeter sur la voie publique et ne pas marquer d'inscription sur la route. Conformément à la réglementation, des contrôles antidopage peuvent avoir lieu. Les épingles pour les dossards ne sont pas fournies. Obligation de suivre le parcours fléché de l'épreuve, de respecter les instructions des organisateurs et de porter son dossard sous peine de se voir exclu de la course. L'organisateur peut exclure de l'épreuve ou du classement tout participant ne respectant le règlement de l'épreuve. L'inscription vaut acceptation de ce règlement.

